



DÉFENDRE NOS RETRAITES :

Il y a plus de 10 ans que les salariés et les fonctionnaires sont sur le qui-vive, depuis la publication du «Livre blanc sur les retraites» en 1991.

En 1993, le gouvernement Balladur a déclenché les hostilités et il a réformé en profondeur les conditions d'accès à la retraite pour les salariés du régime général et des régimes alignés (salariés agricoles, artisans, industriels et commerçants). Entre 1999 et 2001, plusieurs rapports (Charpin et Taddei en 1999, Teulade en 2000, Conseil d'orientation des retraites en 2001) ont alimenté les débats.

Aujourd'hui le gouvernement Raffarin affiche sans cesse sa volonté d'agir et il assure que des mesures con-

crètes seront prises avant les vacances de l'été 2003. Depuis plusieurs mois, une campagne est orchestrée et on ne cesse de nous parler de réformes courageuses, de sacrifices à faire si l'on veut «sauver les retraites de la faillite».

Si des évolutions démographiques auxquelles ont à faire face les différents régimes sont incontestables, les mesures annoncées comme inéluctables, telles que l'augmentation de la durée de cotisations et l'introduction de la capitalisation, sont absolument à rejeter.

D'autres solutions existent pour garantir l'avenir des retraites. Le but de ce document est de les exprimer brièvement.

La démographie et la situation de l'emploi

• Le vieillissement de la population

Le nombre des plus de 60 ans passera de 20 % aujourd'hui à 35 % en 2050.

Deux raisons essentielles à cela :

- le départ à la retraite de la génération dite du «baby boom» qui vivra plus longtemps (allongement de l'espérance de vie d'un trimestre par an environ),
- l'arrivée sur le marché du travail de générations moins nombreuses du fait de la baisse de la natalité, tout en soulignant que la situation française est plus favorable que dans d'autres pays. Le taux de fécondité étant passé de 1,7 en 1994 à 1,9 en 2002.

Toutefois, l'hypothèse d'une immigration plus importante dans les années à venir n'est pas à exclure.

• D'autres éléments à prendre en compte :

- le chômage reste important : près de 2,5 millions de chômeurs,
 - le taux d'emploi des personnes en âge de travailler est particulièrement faible en France (37 % pour les 55-64 ans, 37,7 % en Allemagne, 42,7 % en Finlande, 65 % en Suède). Le taux d'activité des 50-54 ans est de 75 %, celui des 55-59 ans de 48 %.
- Un peu plus de 500 000 personnes sont actuellement préretraitées ou dispensées de recherche d'emploi et indemnisées par l'UNEDIC.

En définitive, les dispositifs de préretraites et de chômage avec dispense de recherche d'emploi (qui revêtaient au départ un caractère social) sont devenus de véritables instruments de gestion de la pyramide des âges pour les entreprises.



LES PROJETS À COMBATTRE

L'allongement de la durée de cotisation

Cette proposition est contradictoire et incohérente avec la situation actuelle du marché du travail caractérisé par un chômage important et une multiplication du nombre des préretraités.

Elle ne vise en fait qu'à alléger la contribution des entreprises, qu'à réduire la portée de la solidarité nationale.

Présenté aujourd'hui comme la clé de toute réforme, l'allongement de la durée de cotisation à 40 ans pour les fonctionnaires est en réalité un premier pas vers les 43, voire 45 ans, que souhaite le MEDEF pour tous les salariés.

Sans une amélioration de la situation de l'emploi et une profonde modification des pratiques des entreprises à

l'égard des salariés âgés, modifier la durée de cotisation aboutira à prolonger les situations de préretraite et de chômage et à transférer les financements vers l'assurance chômage ou la collectivité. Où sera le progrès ? ...

En outre, allonger la durée de cotisation conduira, d'une part à remettre en cause la retraite à 60 ans compte tenu de l'entrée tardive dans la vie active, et d'autre part à amputer au bout du compte le niveau des retraites. Qui demain pourra réunir 40 années de cotisations et bénéficier d'une retraite à taux plein à 60 ans ? ...

Enfin, retarder l'âge de départ à la retraite c'est accepter un recul social : vivre mieux grâce à la réduction globale de la durée du travail, voilà le progrès pour les salariés!